

Aux représentant.e.s de la FSAE et de la FRAJE

Lausanne, le 7 novembre 2025

Envoi par courriel

Journées de grèves et d'actions contre les coupes budgétaires

Mesdames et messieurs les représentant.e.s de la FRAJE et de la FSAE,

Nous vous écrivons concernant les journées de mobilisation et de grève contre les coupes budgétaires annoncées par le Conseil d'Etat vaudois. Notre syndicat constate une préoccupation partagée par tous les acteurs du secteur concernant le signal politique donné par le Conseil d'Etat. La coupe d'environ 10 millions de la subvention de la FAJE en 2026 et en 2027, va à l'encontre des besoins encore importants d'amélioration de l'offre et des conditions de travail dans le secteur.

En revanche, nous faisons une analyse différente du droit de grève dans le secteur de l'enfance. En effet, le projet de décret du Conseil d'Etat prévoit de modifier la Laje et de baisser la subvention de la FAJE durant deux ans. Si la subvention socle est garantie aux réseaux en 2026, tous les acteurs s'accordent à dire qu'en 2027, elle ne pourra pas l'être. Le projet de loi est sur la table du Parlement maintenant, mais les conséquences ne se feront sentir qu'en 2027. La fenêtre temporelle pour que le personnel de l'Enfance se mobilise contre cette coupe ne peut intervenir que maintenant, avant le vote du Parlement. A ce sujet, personne ne peut aujourd'hui sérieusement garantir que la diminution de la subvention de la FAJE aux réseaux n'aura aucun impact sur les conditions de travail ou les prestations. Notre syndicat craint à juste titre que les mesures d'austérité budgétaires n'impactent une révision à la baisse des conditions de travail (normes d'encadrement, niveaux de formation exigés, etc.). Nous soutenons donc le personnel du secteur de l'enfance qui souhaite signifier au Conseil d'Etat que l'Enfance n'a pas besoin de coupes, mais de moyens supplémentaires. L'ouverture de renégociations de la CCT et les défis qui nous attendent concernant la réglementation des conditions de travail de l'accueil familial de jour le confirment.

Nous vous informons aussi que la grève est bien *l'ultima ratio* dans le cas présent. En effet, notre syndicat a demandé formellement et à plusieurs reprises au Conseil d'Etat d'ouvrir des négociations au sujet des coupes budgétaires, sans succès. La manifestation du 2 octobre, qui a pourtant réuni plus de 15'000 personnes n'a pas suffi non plus à ouvrir ces négociations. Nous savons d'expérience qu'une manifestation supplémentaire ne suffira pas à faire changer d'avis le Conseil d'Etat. C'est la raison pour laquelle les syndicats des salarié.e.s des secteurs publics et parapublics du canton appellent à ces journées de grève.

Les professionnel.le.s du secteur de l'enfance partagent la volonté de ne pas prêter les familles qui n'ont aucune alternative au besoin de prise en charge de leur(s) enfant(s) ces jours-là. Mais une partie importante d'entre elles sont solidaires de la mobilisation du personnel de l'enfance. Elles sont d'ailleurs tout autant concernées par ces coupes puisqu'elles pourraient aussi être amenées à contribuer davantage au financement en 2027.



Notre crainte, en cas de maintien d'un refus ferme du droit de grève, est la démobilitation et l'invisibilisation de notre secteur dans ce moment politique où tous les secteurs publics et parapublics sont attaqués et mobilisés. Les journées de grève du 18 novembre et 25 novembre, et peut-être du 26 novembre et au-delà si le Conseil d'Etat continue de se murer dans son silence, sont des journées déterminantes et à ne pas manquer pour le secteur de l'Enfance.

Dans le même but de le visibiliser, nous organisons une Action du secteur de l'Enfance le mardi 18 novembre à 16h30 à la place du 14 juin à Lausanne. Nous appelons tou.te.s les professionnel.le.s du secteur et les familles solidaires à y participer. Des prises de parole des professionnel.le.s du secteur et des activités pour les enfants qui viendront avec leurs familles sont prévues (notamment la confection d'une grande banderole sur laquelle les enfants qui le souhaitent pourront apposer leurs mains avec de la peinture adaptée). Le but est ensuite de nous rendre ensemble à la manifestation à 17h30 à Montbenon (départ à 18h). Cette action de l'Enfance aura un impact à condition qu'un nombre important de personnes y participent.

Pour conclure, nous demandons donc, via vos faîtières, d'encourager les employeurs du secteur de donner la possibilité :

- d'accepter que les directions et les équipes éducatives informent les familles via une communication neutre de la situation, sans logo syndicaux ;
- d'encourager, via les directions et les équipes éducatives, toutes les familles qui le peuvent d'avoir recours à un autre moyen de garde les 18 et 25 novembre prochains ;
- de les encourager en particulier à venir récupérer leur(s) enfant(s) plus tôt, afin de permettre aux personnes qui le souhaitent de participer à l'action collective du secteur de l'enfance à 16h30 à Lausanne et à la manifestation qui suivra. Cette action et manifestation n'auront un impact qu'à condition qu'un nombre suffisant de personnes y participent ;
- de permettre au personnel du secteur qui le souhaite de se mettre en grève (en s'assurant d'un service adapté pour couvrir les besoins d'accueil qui ne peuvent être couverts autrement) ;
- d'informer dans les plus brefs délais le personnel du secteur des actions qui peuvent être entreprises les jours de mobilisation (port du badge, affichage, activité spécifique ce jour-là, action symbolique, stand d'information devant les structures, envoi d'une résolution au Conseil d'Etat, etc.) et de nous informer également (monney@ssp-vpod.ch) ;
- d'informer les employeurs du secteur que des sanctions à l'encontre des membres du personnel qui se mobilisent seraient disproportionnées au vu des enjeux de défense du secteur de l'Enfance qui les guident.

Nous restons bien entendu à votre entière disposition afin de discuter de ces points et dans l'attente de vos réponses, nous vous prions de recevoir, Mesdames et Messieurs les représentant.e.s de la FSAE et de la FRAJE, nos salutations respectueuses.

Pour le SSP groupe Enfance,

Vanessa Monney,
Secrétaire syndicale SSP Vaud
+ 41 77 487 54 73